



soucie de debut de harcelement du proprietaire

Par **fantine**, le **08/01/2013** à **08:31**

mon proprietaire pluto sa femme etai venu a l hopital dont normalement elle navait pas le droit car un infirmier la fait rentrer et elle ses fait passer pour une amie.il la signalait a ma psychiatre et j ai discutait avec elle et j ai expliquer tous les probleme depuis le debut de location de bail et a trouvait aberrant des chose .la je demande tous papier en dehors de mon proprietaire car j ai deja demander papier taxe ordure menagere des impot quand il ma arnaquer en bote taxe ordure menagere de son appartement de malo plus les 2 du meme immeuble le tous diviser par 2;j ai signaler au impot sans qu il le sache est ce qu il me demande meme diviser par deux il y a difference de 20euros.en expliquant deux locataire et le garage qu il la louer au premier locataire car voiture apres a une voisine qui vit dans la rue et vue que le garage donne acces au appartement .l inspecteur service hygienne ma sorti qu il na pas le droit de louer le garage car pas independant et que c et compris dans le loyer.j ai le papier officielle.la je reclame tous document qu il a en sa possession et me sort qu il ma jamais arnaquer.sauf que depuis le debut signature du bail bidon car il ma sorti que les ancien locataire avait couper l eau et leelectricite mais bizarre il ma pas dit que lumiere commun sur mon compteur et fuite au niveau robinet baignoire et le lavabo et levier ca gouter en fermant bien .au debut jai tous avancer les sous economie plus garlopeau facture de 285 euros pour reparation et le mec qui et venu reoparer ma sorti que les robinet non jamais etait changer et que pour la baignoire le robinet fuiller car en le nettoyant le trou etai colmater par calcaire car quand j ai emmenager ca fuiller et jai du attendre que je refasse economie pour faire appele a un professionnelle pour reparer.de plus le proprietaire a consommer de leau et de leelectricite mais bizarre l eau et edf non jamais reçu de reglement de ca part.il mont dit car je me suis deplacer quand conger et la vu le bail aucun chiffre de relever compteur c est moi qui a regler tous ca.je fait comment pour recuperer tous ca.la il me sort que je lui doit encore un mois de loyer de juin 2012 alor que virer sur son compte .le loyer que je lui devait deja regler avec ca taxe ordure menagere car il ma dit ma menacer plus d une fois vu que je suis seule de me mettre dehors et quand jai fait venir ma soeur come temoin pour dire regler somme en liquide car pas de quittance j ai du ecrire un papier et signer je fait quoi?